

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MERCREDI 27 MAI 2020

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, conseillers du CPAS
Rudi Seghers, directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit,
Jacqueline Moreau, Arlette De Ridder, Guido Schollen, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés :

Le président ouvre la séance à 20h00.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 22 avril 2020

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 22 avril 2020.

B. SEANCE PUBLIQUE

1. Politique et Organisation – Notification des décisions du Bureau permanent

2. Politique et Organisation – Règlement d'ordre intérieur pour les conseillers communaux – Annexe 2 : note de conventions relative aux canaux de communication communaux

Le Conseil du CPAS approuve l'annexe « Note de conventions relative aux canaux de communication communaux » au règlement d'ordre intérieur à l'intention des mandataires pour la législature 2019-2024.

3. Politique et Organisation – Haviland – Assemblée générale du 17 juin 2020

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix les points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2020 d'Haviland Intercommunale. Monsieur Marc Joseph, représentant du CPAS, a été mandaté aux fins d'approuver les points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 17 juin 2020 d'Haviland Intercommunale et le Bureau permanent est chargé de l'exécution de la présente décision.

4. Politique et Organisation – TMVS DV – Assemblée générale du 16/06/2020 – Approbation de l'ordre du jour et désignation d'un représentant

Le Conseil du CPAS approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 16/06/2020 de TMVS dv :

1. Adhésion de membres et cession d'un membre
2. Actualisation des annexes 1 et 2 aux statuts dans le sillage de l'adhésion de membres et de la cession d'un membre
3. Rapport du Conseil d'administration concernant l'exercice 2019
4. Rapport du commissaire
5. a. Approbation des comptes annuels concernant l'exercice 2019 clos au 31 décembre 2019
5. b. Approbation de la répartition proposée du bénéfice de l'exercice 2019
6. Décharge aux administrateurs et au commissaire
7. Nominations statutaires – Conseil d'administration

Divers et communications

Le représentant du CPAS, Bernard Carpriau, a été mandaté aux fins de signer tous les actes et documents dans le cadre de l'Assemblée générale du 16/06/2020 de TMVS dv et d'approuver les points figurant à l'ordre du jour de cette assemblée.

Une copie de la présente décision est transmise à TMVS dv.

5. Politique et Organisation – HVAC – Poursuite du contrat par l'entremise de Creat (Farys)

Le Conseil marque à l'unanimité des voix son accord en vue de la reconduction, du 26/11/2020 au 25/11/2021, du contrat pour la gestion des installations techniques – HVAC, électricité et sanitaires pour le bâtiment de la Résidence Geurts, conclu avec Engie / Cofely par l'entremise de Farys / Creat en tant que centrale de marchés.

6. Service social – Appel à projets « Logements acquisitifs par nécessité » – Flandre – Economies d'énergie

Le CPAS prend part à l'appel à projets « Logements acquisitifs par nécessité ».

7. Service social – Contrat avec Haviland dans le cadre du rôle de régisseur en matière d'économie sociale locale

L'accord de collaboration entre l'association interlocale ST DAW et Haviland est approuvé en ces termes :

ACCORD DE COLLABORATION RELATIF A LA PRESTATION D'UN ROLE DE REGISSEUR EN MATIERE D'ECONOMIE SOCIALE LOCALE, ENTRE L'ASSOCIATION INTERLOCALE 'INTERGEMEENTELIJKE SAMENWERKING SOCIALE TEWERKSTELLING DILBEEK, ASSE EN WEMMEL' ET HAVILAND

8. Service social – Economie sociale – Association interlocale – Nomination d'un membre du Comité de direction

Carol Delers, domicilié avenue Roi Albert 1^{er} 19 à 1780 Wemmel, est désigné en qualité de délégué aux assemblées du comité de gestion de l'association interlocale 'Sociale Tewerkstelling Dilbeek, Asse en Wemmel' (ST DAW).

Marc Joseph, domicilié Obberg 131 à 1780 Wemmel, est désigné en qualité de suppléant pour les assemblées du comité de gestion de l'association interlocale 'Sociale Tewerkstelling Dilbeek, Asse en Wemmel' (ST DAW).

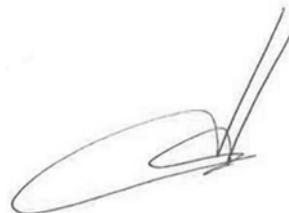
Le Bureau permanent est chargé de l'exécution de la présente décision.

Au nom du CPAS,

Le directeur général
Audrey Monsieur



Le président du CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le xx/xx/xxxx.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.